

VIVRE à CROIX

Journal Municipal et d'Information



20 ANS !
INSERTEMENT ET PROPETE

Bien Vivre à Croix !

LE COURRIER DES ASSOCIATIONS

Supplément au Vivre à Croix n° 66 de NOVEMBRE- DECEMBRE 1997

Comité de Quartier St. Pierre

Le Comité de Quartier St. Pierre, Croix Blanche, Créchet, a le plaisir de vous confirmer qu'une réunion plénière est prévue pour le dernier trimestre 1997 à une date qui sera confirmée par voie de presse et d'affichage.

Lors de la dernière assemblée, Monsieur le Maire avait suggéré une rencontre entre la population et les services de police pour discuter des problèmes de sécurité. Nous souhaitons que ce projet puisse se concrétiser rapidement.

Les Membres du Comité restent à votre disposition dans l'attente d'une prochaine rencontre.

ACCORDEON CLUB DE CROIX

L'accordéon club a repris ses répétitions depuis le Lundi 15 Septembre, et prépare son audition de Ste. Cécile le 15 Novembre en l'église St. Pierre.

Les cours d'accordéon auront lieu les : mercredis, jeudis, vendredis, de 18 à 20 H en l'école Victor Hugo, rue Jean Jaurès à Croix.

Pour plus de renseignements, contactez le Directeur au 03 20 70 32 26

ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE

L'Association des paralysés de France compte 150 adhérents dans le secteur de Roubaix et environs. La journée du 30 novembre au foyer restaurant du Créchet s'inscrit dans le programme des animations de l'année. Notre groupe d'amitié des aînés, épaulé par la jeune équipe « les Magiciens », présente l'exposition-vente de ses travaux de 11 H à 15 H, suivie d'un goûter avec chorale et animation.

A.P.F. siège : entrée Allée des Tilleuls 80, rue de la Perche Roubaix

Le groupe d'amitié se réunit tous les mardis de 14 H 30 à 17 H 30 et comprend une quinzaine de membres dont l'équipe animatrice.

Responsable Mme BAYART Marie-José de Croix.

BIBLIOTHEQUE POUR TOUS

Avec son grand choix de livres, la Bibliothèque pour tous vous apporte la possibilité de vous accorder de bons moments de détente.

Vous y trouverez des livres pour les adultes et les jeunes : romans, biographies, documentaires, policiers ou bandes dessinées.

Le coin « Enfants » entièrement rénové et agrandi se fait plus accueillant. Une bibliothécaire propose l'Heure du Conte aux enfants de 4 à 8 ans, tous les mercredis de 10 H 30 à 11 H 30, à partir du 15 octobre.

L'équipe des bibliothécaires vous conseillera dans les deux Bibliothèques pour tous.

Croix - Centre 8 rue de la Fonderie
(Tél. 03 20 45 82 42)

Heures d'ouverture :

Mardi de 16 H 30 à 19 H

Mercredi de 10 à 12 et 15 à 17 H 30

Vendredi de 10 H à 12 H

Samedi de 10 H à 12 H

Dimanche de 10 H à 12 H

Croix St. Pierre 28 Pl. de la Liberté

Heures d'ouverture :

Mardi de 9 H 30 à 11 H 30

Mercredi de 9 H 30 à 11 H 30

et de 16 H à 18 H

Samedi de 10 H à 12 H

LES CROISELINES

Les majorettes et batterie « Les Croiselines » organisent une soirée couscous le :

Samedi 15 novembre 1997

Salle Jacques Brel

Rue Ferrer à Croix

Prix : Adulte 70 F

Enfant 4 à 12 ans : 35 F

Pour réservations ou renseignements :

Mr et Mme KENEUT Jean-Pierre

426 rue des Ogiers CROIX

Tél : 03 20 36 64 26

CROIX ENFANCE ET FAMILLE

Crèche Familiale de Croix
12, rue de la Gare - Croix
Tél : 03 20 89 93 93

Présidente : Madame Fiévet

La Crèche Familiale de Croix propose un service de qualité en mettant à votre disposition des assistantes maternelles agréées pour garder votre enfant de 8 semaines à trois ans.

De par la formation qu'elles reçoivent, les assistantes maternelles de la Crèche familiale sont des professionnelles de la petite enfance. A ce titre, elles apportent leur contribution à l'éveil et à l'épanouissement quotidien des enfants qui leur sont confiés et ceci dans un cadre familial.

L'encadrement des assistantes maternelles est assuré par une directrice puéricultrice. Au cours de ses visites hebdomadaires chez les assistantes maternelles, elle se préoccupe du respect des règles de sécurité, de diététique et apprécie le développement psychomoteur et socio affectif de l'enfant.

Le pédiatre assure le suivi médical des enfants de la crèche.

A partir de 18 mois les enfants se retrouvent autour de l'éducatrice de jeunes enfants qui leur propose des activités d'éveil (transition avec l'école)

**Permanence de Mme Lamour,
directrice de la crèche le :**

**Lundi de 16 h à 18 h
et le**

**Jeudi de 13 h à 15 h
(possibilité de rendez-vous en
dehors de ces horaires)**

**(Le secrétariat est ouvert tous les
matins)**

ASSOCIATION DANSE ET MUSIQUE

**Bien dans sa tête, bien dans son
corps.**

Tous les lundis soir, de 18 H 45 à 20 H
15 au centre de loisirs de Beaumont à
Croix, cours en musique de : détente,
souplesse, équilibre (selon
l'enseignement de Malkovsky)
Cette recherche convient à tous. Elle
est basée sur des mouvements naturels
: marcher... courir... danser.. Outre la
joie qu'elle procure, la danse permet
d'acquérir l'équilibre physique.

Tél : 03 20 89 76 39

03 20 72 60 21

03 20 72 91 48

C.S.C.V. CONFEDERATION SYNDICALE DU CADRE DE VIE

L'Union départementale de la C.S.C.V.
du Nord a tenu son congrès le 31 mai
1997. Nous reprenons ci-après les
principaux passages de la motion
finale :

La C.S.C.V. refuse l'exploitation de la
pauvreté.

Nos sociétés dites développées
engendrent des pauvretés
inacceptables. Il s'y instaure une
nouvelle forme d'activité commerciale
qui en tire profit. La C.S.C.V. s'insurge
contre ces pratiques. La seule vraie
réponse qui puisse être apportée aux
personnes en difficulté, c'est de leur
assurer des revenus, spécialement en
leur permettant d'accéder à l'emploi
même si pour cela il doit être
subventionné.

Avec l'emploi, la politique du
logement est tout-à-fait primordiale.
C'est un facteur d'intégration. La
C.S.C.V. demande une réforme de
ressources permettant d'assurer la
mixité indispensable des populations et
empêchant la constitution des ghettos.
Protection de la santé : L'avenir de la
protection sociale est inquiétant. Il ne

faut pas que pour des raisons
économiques s'installent des niveaux
de protection selon les revenus. La
maîtrise des dépenses de santé passe
obligatoirement par des mesures de
prévention plus énergiques et
généralisées.

Il s'agit de mettre le consommateur et
non la production et la distribution au
centre des préoccupations, notamment
dans les domaines de la réduction des
nuisances (qualité de l'air, de l'eau, de
l'alimentation, du bruit)

Sécurité des personnes et des biens :

La C.S.C.V. considère que la sécurité
des personnes et des biens doit être
assurée sur tout le territoire. Elle est de
la responsabilité de l'Etat. Souvent les
fauteurs de troubles sont connus et
identifiés. Ils doivent être sanctionnés
et réparer les conséquences de leurs
actes. Le développement des trafics en
tous genres doit être stoppé.

Citoyenneté et démocratie :

L'éducation dispensée à l'école doit
permettre aux citoyens d'être des
consommateurs autonomes et
responsables. La C.S.C.V. demande
que l'intérêt des citoyens redevienne la
priorité dans la construction de
l'Europe comme cela était prévu. Elle
regrette que les consommateurs soient
trop souvent sous représentés et ne
servent que de « caution » plutôt que
d'être considérés comme de véritables
partenaires.

Nous affirmons que la citoyenneté se
construit concrètement dans les actions
que nous menons tous les jours dans
nos associations dans nos interventions
à tous les échelons (locaux, nationaux,
européens).

La C.S.C.V. du Nord se veut être une
organisation dynamique en phase avec
les préoccupations des habitants
permettant à tous, sans exclusion de
s'exprimer et de s'organiser avec elle
pour être une force de contestation et
de proposition avec les professionnels,
les administrateurs, les bailleurs et les
élus.

**A NOUS D'AGIR ENSEMBLE
POUR LA QUALITE DE LA VIE.**

Rappel des permanences :
chaque premier jeudi et troisième
mardi du mois
de 17 H 30 à 18 H 30
Office culturel de Croix
68, rue Jules Guesde CROIX

CERCLE HISTORIQUE CHARLES DE GAULLE

Président : Gérard Dargery

Naissance à Croix de l'association.
Celle-ci a été créée afin de perpétuer le
souvenir du Général De Gaulle au delà
du recueillement, tel est le but de
l'association qui a vu le jour le jour le
Vendredi 21 Février 1997 à l'Office
culturel de Croix.

Un groupe d'amis, par conviction
politique ou par goût de l'histoire, a
décidé de se réunir et de perpétuer la
mémoire et l'action du fondateur de la
Vème république.

Le but est de constituer des documents
ou objets en vue de les diffuser aux
étudiants, chercheurs ou toute autre
personne ou association désireuse de
s'informer.

L'association organisera des
conférences, expositions, visites,
rencontres et voyages.

ASSOCIATION DES SOURDS ET MALENTENDANTS DU NORD

On devenait sourd avec l'âge... on
devient encore sourd aujourd'hui mais
plus forcément avec l'âge, car les
statistiques le prouvent, on devient
malentendant de plus en plus tôt.
Ne croyez surtout pas qu'un silence
reposant et bienfaiteur vous attend car
c'est l'exclusion qui vous menace.
En effet, beaucoup reste à faire pour ce
type de handicap. Quoi ? Comment ?
pour le savoir, pour en discuter, pour
agir, venez nous rejoindre.

**Association des sourds et
malentendants du Nord.**
Jean-Michel Legrand
46, rue de la Centenaire
Croix
Tél : 03 20 45 86 86

ASSOCIATION CROISIENNE DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Les vacances sont terminées ! et vous
désirez garder la forme.

Venez nous rejoindre.

La reprise des cours de gymnastique
s'est faite le 8 septembre. Les horaires
sont les suivants :

Lundi de 10 H 30 à 11 H 30

Jeudi de 9 H 30 à 10 H 30

Jeudi de 10 H 30 à 11 H 30

Gymnastique douce

Jeudi de 19 H à 20 H

Salle de Judo, parc des sports,
Boulevard Zola.

Renseignements avant chaque séance
ou chez Mme DEBUE.

Tél : 03 20 70 97 95

CROIX ENTR'AIDE

L'association Croix Entraide (vestiaire)
fait part de son changement d'adresse.
Son nouveau local est situé 31 rue de
la Centenaire. C'est donc là que se
tiennent désormais les permanences :

le Mardi de 14 H à 16 H 30

le Samedi de 10 H à 12 H

Elle rappelle à cette occasion qu'elle
reçoit vêtements, linge de maison,
vaisselle, jouets et tout ce qui peut
dépanner des familles en difficulté.
Merci aux Croisiens de bien vouloir
noter ce changement. L'association
Croix Entraide compte sur eux pour
qu'ils continuent à venir nombreux
comme par le passé. C'est grâce à eux
qu'elle peut vivre.

ENFANT, SOURIRE DU MONDE

L'association a mis en place une aide
pour les enfants du BENIN. 30 jeunes
garçons et filles vivent grâce à elle une
vrai vie d'enfant en allant à l'école.
Ils sont désormais fiers d'écrire à leurs
parrains, marraines, pour adresser leurs
note en fin d'année scolaire. Soeur
Marie-Léocadie « soeur courage »
veille sur la bonne marche l'action
auprès de ces enfants.

**Contactez-nous pour parrainer un
enfant pendant 1 an.**

Mais il y a aussi les bébés de Loos.
En mai, 6 petits sont nés et
l'association a apporté ce qui était
nécessaire en matériel d'hygiène et
de puériculture.

D'autres besoins sont à venir :
plaques chauffantes, récipients
hermétiques, stérilisateur... mais
aussi, combinaisons chaudes et
bottines, poussettes à capote.

Pour toutes ces actions, ainsi que
celle des enfants de la Maison St.
Vincent, les enfants handicapés et
défavorisés, REJOIGNEZ-NOUS.
nous avons besoin de votre aide et
de toutes les bonnes volontés.
L'équipe vous accueillera avec joie
les :

Jeudi de 14 H 30 à 17 H 30 salle
Notre Dame de Lourdes, rue
Quennoy à Croix.

Tél : 03 20 27 46 13

Adresse postale : ENFANT
SOURIRE DU MONDE NP 18
59962 CROIX CEDEX.

(recherchons toujours : vêtements
enfants de 0 à 15 ans (été/hiver)
jouets, jeux, livres, lunettes
d'enfants, dictionnaires français.

TAI CHI CHUAN

Restons jeunes de 6 à 80 ans, avec la pratique du Tai chi chuan

La pratique de cette gymnastique douce, issue d'un art martial chinois, est effectivement pratiquée aussi bien par des enfants de 6 ans et des adultes, dont l'ainé à 80 ans.

Le tai chi chuan est une technique de combat, entièrement basée sur la souplesse et l'art du mouvement harmonieux. Son origine est du 13ème siècle et repose sur l'observation faite par un ermite taoïste d'un combat entre un aigle et un serpent. Ce dernier dérouta son adversaire par ses mouvements continus, souples et incessants.

Il est pratiqué chaque matin par des millions de chinois dans les squares avant de se rendre à leur travail, afin de régulariser leur énergie pour le reste de la journée.

Cours pour les enfants :
Mercredi de 10 à 11 H Patriote de Croix, rue Eugène Guillaume
Egalement de 11 à 12 H dans la même salle Cours de KUNG FU pour enfants de 8 à 14 ans.

Pour les adultes :
Débutants le Jeudi de 19 à 20 H 30
2ème année le Mardi de 19 à 20 H 30
+ de 3 ans de pratique le Vendredi de 19 H à 20 H 30

Le dimanche matin cours de TAI CHI CHUAN à l'Epée de 9 H 30 à 11 H (salle polyvalente de Croix Beaumont Av. Winston Churchill à Roubaix).

Pour tous renseignements :
Mr et Mme HUGUET Jacques
Responsable de Groupe
Tél : 03 20 72 64 73

TENNIS CLUB DES FLANDRES

Le tennis-Club des Flandres est très actif.

Pour la deuxième fois les vétérants, (plus de 35 ans) sont devenus champions des Flandres. L'équipe était composée de Christophe Lecuyer, Eric Carlier, Vincent Philibert et Thierry Parmentier..

L'équipe réserve a remporté elle aussi son championnat, elle évoluera la saison prochaine en 3ème division « Flandre »

Les dames ont manqué de très peu le podium en s'inclinant lors d'une rencontre décisive à Berck.

ADOT 59

Antenne Métropole
BP 61
59052 ROUBAIX CEDEX 1
Tél : 03 20 02 14 36

DONS D'ORGANES : PLUS PROCHES DE VOUS....

L'ADOT 59, Association pour le don d'organes et de tissus humains du Nord, Loi 1901, s'est donné comme but essentiel la sensibilisation du public en matière de dons d'organes. Consciente de son rôle indispensable au bien être de tous, l'ADOT, pour une meilleure efficacité grâce à une présence plus proche, se démultiplie en créant des antennes. C'est ainsi que s'est créée récemment l'ANTENNE METROPOLE qui se met à la disposition des habitants de la Métropole lilloise, de ses communes et de tous ceux qui ont à coeur de jouer un rôle déterminant dans la diffusion de ce message de solidarité :
« FAIT QU'EN MOURANT TU VIVES »

Si vous êtes sensibles à cette façon de voir la vie, la vôtre et celle des autres, contactez l'ADOT METROPOLE lors de ses permanences à l'HOPITAL CARDIOLOGIQUE DE LILLE, chaque lundi entre 15 et 17 heures et

chaque jeudi entre 14 et 15 heures, accès par ascenseur au niveau 1 et fléchage,

Tél : 03 20 44 59 62 Poste 38985
ou par courrier adressé à
ADOT METROPOLE
BP 61 59052 ROUBAIX CEDEX 1
ou également au siège
Tél : 03 20 02 14 36

Vous recevrez dans les meilleurs délais une documentation qui répond à l'ensemble des questions que vous vous posez sur les dons d'organes, ainsi qu'une demande de carte qu'il vous suffira de renvoyer, après avoir informé vos proches de cette décision. Vous rejoindrez ainsi la liste toujours plus longue de celles et ceux qui refusent d'être des INDIFFERENTS.

ANNIVERSAIRE

Le LCR a 20 ans et fera la fête le 30 novembre 4-5

DOSSIER

Trois grands dossiers de réhabilitation sont à l'ordre du jour :

salle des fêtes, cuisine centrale, piscine. Du neuf dans le centre ville !

Jean-Bernard Wyffels, adjoint aux travaux, répond aux questions de Vivre à Croix 6-7-8-9

ENFANCE

Regard sur une association "Mon Droit m'a dit..." totalement vouée à la cause des enfants 10

INSERTION

Insertion et propreté des rues : deux objectifs pour un gros projet 11

FESTIVAL

"Marionnettes et Cie"... c'est le 8^e festival de marionnettes de La Guignotte.

Lisez le programme 12-13

AGENDA

Les 50 ans de la MJC continuent - St Nicolas revient sur les marchés.

Fêtes et manifestations 14-15

Directeur de la publication :
M. Michel Carnois

Rédaction : Sylvie Beck

Photographe : Marc Demeure

Conception - Réalisation - Photogravure :
Studio DC 4 - Tél : 03 20 47 37 38

Impression : HPC

Croix Entraide changement d'adresse

Le vestiaire de Croix Entraide a changé d'adresse. **Son nouveau local se situe 31 rue de la Centenaire (entre Intermarché et la rue Holden).** Les croisiens voudront bien en prendre note et continuer à venir nombreux profiter des permanences pour apporter comme auparavant des vêtements en bon état (tous âges), du linge de maison, des couvertures, de la vaisselle, des jouets en bon état. Cette démarche est d'autant plus nécessaire que le vestiaire a reçu la visite de cambrioleurs juste avant le déménagement... Cette visite là, les bénévoles de l'Association s'en seraient bien passé !

Nous attendons les croisiens dans les nouveaux locaux aux jours habituels :

- le mardi de 14 h à 16 h 30
- le samedi de 10 h à 11 h 30

Concours départemental des villes fleuries.

La ville de Croix participait, cette année, au concours dans la catégorie des communes de 15 000 à 30 000 habitants. Nous faisons mention de cette compétition dans le dernier Vivre à Croix.

Depuis le 27 septembre dernier, c'est gagné !

Félicitations à l'ensemble du personnel municipal grâce à qui ce résultat a pu être obtenu et aux Croisiens qui fleurissent, embellissent et entretiennent leur maison, balcon ou jardin.



Neige et glace

L'hiver approche. Quelques rappels de renseignements bien utiles en cas de neige et glace :

La Municipalité intervient sur ordre de la Police Nationale pour le dégage-ment des voies prioritaires et des accès aux bâtiments publics.

Le sel est efficace sur **les voies à grande circulation** sous des températures comprises entre 0 et -5°C.

Rappelons que le déneigement des trottoirs face aux habitations est à la charge des riverains.



ien vivre à Croix, voilà bien notre véritable motivation. C'est le guide de notre action dans toutes les directions que nous prenons. Qu'il s'agisse de travaux et d'urbanisme, de culture et de sport, des préoccupations sociales, de la vie scolaire, notre ambition est que chaque croisien soit heureux de vivre dans sa commune et puisse trouver réponse à ses aspirations. C'est une mission de longue haleine mais dont une partie est, chaque jour, réalisée.

Nous venons, d'ailleurs, de gagner bien du terrain en remportant le premier prix au concours départemental des villes fleuries dans la catégorie des communes de 15 000 à 30 000 habitants. C'est une véritable reconnaissance, au delà de nos frontières, de nos efforts pour embellir la ville. Reconnaissance à tous les niveaux car le concours est relevé et draconien. Les critères retenus relèvent de plusieurs domaines : sont pris en compte le cadre de vie, la végétation, le fleurissement dans sa variété, la propreté, l'embellissement du bâti, la participation des habitants. On s'aperçoit bien de l'ampleur du travail.

Nous pouvons être fiers de ce label qui vient de nous être attribué. Il représente tout un art de vivre, un confort, une convivialité.

La réhabilitation, dans le centre ville, de trois gros équipements municipaux, la salle des fêtes, la cuisine centrale et la piscine, procède du même ordre d'idée. Il s'agit de maintenir une haute qualité de service aux croisiens, en toute sécurité. Quatre adjoints expriment parfaitement cette responsabilité dans le dossier qui vous est proposé dans ce numéro.

Bâtir le Croix de l'an 2000, c'est aussi prendre à bras le corps le problème de l'emploi en nous entourant de tous les partenaires appelés à agir dans ce domaine ou susceptibles de le faire. Nous venons de lancer un chantier insertion sur la propreté des rues dont les premiers bilans sont positifs. Nous rencontrons des chefs d'entreprises, motivés, avec lesquels nous projetons d'agir, concrètement, sur le terrain.

Préparer l'avenir, c'est encore et toujours offrir les meilleures conditions possibles d'accueil des enfants et des enseignants dans les écoles. L'étude sur l'école Kléber est en cours.

Il ne m'est pas possible de faire ici l'inventaire complet des actions entreprises. Ces cas concrets témoignent de notre engagement à maintenir et améliorer un véritable confort de vie à Croix.

Michel CARNOIS

EDUCATION
MORALE
CIVILE



Il y a des endroits où les enfants sont rois. Tout est organisé à leur intention. Et de quelle manière ! Le LCR, fort d'une expérience de 20 ans - l'anniversaire sera fêté le 30 Novembre - en est l'un des parfaits exemples.

Sur la plaquette de présentation, on lit, en guise d'introduction, " Heureux comme des poissons dans l'eau "... "des poissons qui deviendront grands". Et c'est pourquoi l'équipe de direction et d'animation met en place diverses activités visant à l'éveil, l'éducation et l'épanouissement des enfants au travers de la halte garderie, des ateliers d'éveil, des mercredis récréatifs, des centres de loisirs ou des garderies périscolaires. Enfin, pour être tout à fait complet, signalons la gymnastique et le club du troisième âge.

Ainsi donc, à la fin du mois de novembre de cette année, le LCR dont les initiales correspondent au mot local collectif résidentiel fête ses 20 ans. Association Loi 1901, créée en 1977, à l'initiative d'un regroupement des habitants des collectifs rue Gambetta, le LCR mit en place d'abord des cours de couture puis s'orienta très vite vers l'organisation de la garde des enfants, importante

Le LCR a



préoccupation des habitants. La petite enfance devint, dès lors, son principal objectif et permit le développement de plusieurs modalités d'accueil. Avec son installation, il y a une dizaine d'années, rue de la Gare, la structure fut ouverte à l'ensemble de la population. Là aussi, le petit poisson est devenu grand !

De la halte garderie aux centres de loisirs.

Situé au rez-de-chaussée du 19 rue de la Gare (dont le premier étage est occupé par Croix Enfance et Famille, crèche familiale de Croix), le LCR propose une halte garderie dénommée les " Mini Pouces ", ouverte à tous les enfants de 3 mois à 6 ans, du lundi au vendredi. L'atelier d'éveil est réservé aux 2-3 ans non scolarisés afin de les préparer pour l'entrée à l'école maternelle. Les enfants sont accueillis chaque matin en petits groupes pour des activités bien spécifiques. Celles-ci favorisent l'expression, les relations et la vie en collectivité.



Sortie de l'école, en route pour la garderie.

20 ans !



Mme Mariotto, Présidente de l'association, en compagnie des enfants.

Les garderies périscolaires s'organisent en partenariat avec les écoles croisiennes. Les enfants sont pris en charge le matin de 7 h 30 jusqu'à l'ouverture de l'école, et le soir de 16 h 30 à 18 h 15. Ces garderies sont assurées actuellement dans six écoles maternelles et primaires de Croix, elles ont lieu soit à l'école, soit dans un local du LCR. Les trajets éventuels entre école et garderie sont encadrés par les animatrices. Les mercredis récréatifs (2-10 ans) sont axés sur les loisirs et la détente (bricolage, cuisine, jeux de société et de plein air, cinéma, sorties au musée, au zoo...) Trois locaux leur sont réservés : rue Gambetta, rue de Tourcoing ainsi que l'école Pasteur. Les centres de loisirs fonctionnent, quant à eux, durant toutes les vacances scolaires (Toussaint, Noël, Février, Pâques, été). Ils sont le cadre de nombreuses animations. Des journées enrichissantes !

Des projets à venir.

Cette panoplie complète prend en compte tous les besoins qui peuvent surgir dans une famille. L'éventail est en passe, néanmoins de s'élargir encore. En effet, les projets vont bon train. Des travaux d'agrandissement vont doter le LCR d'une salle supplémentaire, aménagée en salle de motricité et permettre d'accroître la capacité d'accueil. L'on imagine aussi le principe d'une multi-crèche pour quatre à cinq places ainsi que l'ouverture de centres de loisirs aux enfants âgés de plus de dix ans.

Les idées ne manquent pas à l'équipe dynamique qui dirige l'association et qui est composée d'un conseil d'administration de 12 membres et de 20 salariés. La Présidente est Madame Véronique Mariotto, conseillère municipale ; la directrice est Madame Véronique Duquesnoy.

Mais, en attendant, place à la fête samedi 30 novembre, salle Dedecker

(programme joint) A cette occasion, toutes les personnes ayant cotoyé le LCR (enfant, membre élu, membre du personnel...) sont appelées à se faire connaître auprès de Véronique Duquesnoy (03.20.45.95.56) afin de fêter les retrouvailles.

Le 30 Novembre : La Fête

10 h Ouverture des festivités par un spectacle proposé par les enfants sur le thème du cirque (halte garderie - atelier d'éveil - garderies périscolaires - centres de loisirs). Chaîne de l'amitié devant la salle

12 h Discours de la Présidente. Apéritif - retrouvailles

13 h Repas spectacle (magicien)

15 h Spectacle de clowns (articho) ouvert à tous les enfants

16 h 30 Gâteau d'anniversaire et tirage de la tombola.

Tout au long de la journée seront organisés des ateliers d'éveil et de jeu avec Gymboree ainsi que des ateliers de découverte et d'animation avec la collaboration du forum des sciences de Villeneuve d'Ascq. Les plus petits auront également la possibilité de participer à des stands sur l'éveil des sens, ainsi qu'à des animations diverses.

AVIS DE RECHERCHE

Nom :
Toute personne susceptible d'avoir fréquenté l'association de 1977 à 1997

Signes particuliers :
Enfants - Parents - Bénévoles
Membres du personnel

Récompense :
Invitation à la manifestation d'anniversaire Salle Dedecker à Croix le 30 novembre 1997 à partir de 10 h

Contacteur :
Mme Véronique Duquesnoy
19 rue de la gare
59170 Croix
Tél. : 03 20 45 95 56



Pour tous renseignements
Tél : 03 20 45 95 56
19, rue de la gare
59170 CROIX



Les travaux... voilà bien un dossier que l'on pourrait finalement traiter tout au long de l'année. Il y a toujours un chantier en cours ou d'autres qui sommeillent. Rien qu'en ce moment, se poursuivent les travaux dans le cadre de la Zac du centre ville, ceux liés au métro, au collège... L'école Kléber, la zone SNCF, la voie rapide et autres projets sont en cours de réflexion et d'étude.

Une ville en

Mais l'actualité étant aussi budgétaire, attardons-nous ici sur les trois grands dossiers qui viennent d'être débattus en séance publique du conseil municipal car inscrits (pour une partie de leur réalisation) au budget supplémentaire. Ils démarreront prochainement. Il s'agit des travaux de réhabilitation de la piscine, de la salle des fêtes et de la cuisine centrale. Dans le cadre de ces équipements, ouverts au public, l'objectif est surtout de réaliser des aménagements indispensables à l'hygiène et la sécurité. Le coût total est élevé. Tellement élevé qu'une étude très approfondie a été menée pour réduire au maximum les frais sans nuire à la démarche. On s'est même posé la question de savoir si on maintenait des bâtiments tels que la piscine ou la cuisine centrale. Dans le cas de la piscine, la position de Daniel Caes, après avis de ses partenaires élus et collaborateurs est claire car les chiffres parlent d'eux-mêmes : 143 000 entrées par an. Dès lors, comment supprimer ce service, fort apprécié ? Pour la cuisine, tout a été envisagé également : la privatisation de la restauration municipale, le partenariat avec d'autres villes, la reconstruction en un autre lieu. Quant à la salle des fêtes, pièce maîtresse de la politique d'animation, très occupée toute l'année, comment s'en priver ? Les travaux vont s'effectuer sur plusieurs exercices afin d'étaler les financements mais aussi afin d'handicaper le moins possible l'usage public de ces équipements.

Enfin, il ne faut pas s'attendre, du moins dans un premier temps, à des résultats spectaculaires visant du jour au lendemain à améliorer le confort dans le cadre de l'utilisation. Les premiers aménagements consistent à respecter les nouvelles normes de sécurité ou d'hygiène. C'est la qualité qui est en jeu ! Présentation de chacun des trois projets, suivie du sentiment de l'élu responsable du dossier.

La cuisine centrale

La cuisine centrale, située sous la salle G. Dedecker, a été mise en service en 1968. Tous les équipements techniques et les matériels datent pratiquement de l'époque. Seule une restructuration très partielle a été réalisée il y a 11 ans. Cette restructuration limitée ne consistait qu'en l'acquisition de quelques matériels.

La cuisine confectionne des repas pour :

- 17 écoles primaires et maternelles.
- deux foyers de personnes âgées
- un restaurant municipal destiné aux employés municipaux
- environ cent personnes âgées à domicile
- les structures de petite enfance.

Le service de restauration municipale est complètement autogéré.

Aujourd'hui, de nouvelles prescriptions en matière sanitaire et de sécurité doivent être adoptées. Le coût s'élève à 5 millions 7. Aussi, tout en faisant établir le diagnostic financier précis par des techniciens professionnels de la restauration, d'autres pistes ont été explorées.



mouvement...



La compétence reconnue du personnel municipal de restauration, la bonne qualité des repas, la production réalisée quotidiennement, la situation géographique en centre ville, la souplesse d'une gestion en régie municipale ont été des critères déterminants pour opter pour la réhabilitation.

Les travaux se répartiront sur trois exercices budgétaires et sur deux phases, du 2 juin au 30 août 1998, puis en juillet et août 1999. Les installations de Beaumont et du foyer logement devraient suffire à assurer la production diminuée en ces périodes d'été.

Parallèlement des sanitaires seront aménagés salle Paul Bourse afin que celle-ci puisse disposer d'une utilisation totalement indépendante de la salle des fêtes.

Jean-Louis Dionnet

Premier Adjoint chargé du personnel municipal et de la restauration municipale

"Les travaux qui vont être engagés relèvent d'une nécessité absolue car ils sont liés à de nouvelles contraintes d'hygiène qu'il faut respecter. Elles concernent la marche en avant qui consiste à interdire le croisement entre les matières propres et les matières sales. Nous tenions également à maintenir le principe de liaison chaude certes moins souple pour le personnel mais plus intéressant notamment au niveau du goût. Et, globalement, il était essentiel de maintenir la cuisine centrale et donc la restauration municipale afin de garantir la sécurité dans la confection et la diffusion des repas. C'est notre responsabilité !"

La salle des fêtes

Certains utilisateurs diront : "il y fait chaud !". Des voisins diront "Attention au bruit !". La commission de sécurité, quant à elle, dira "Attention au respect des normes !". Comme pour chacun des dossiers, une étude et un diagnostic technique et financier précis ont été établis. Ils ont conduit à un montant de 4 millions 5.

Ici, les travaux ont été regroupés en une seule phase afin de réduire au maximum la gêne provoquée auprès des usagers. Ils sont programmés du 8 juin au 6 novembre 1998. Ils consistent à la mise en conformité de la salle (électricité, plomberie, chauffage, ventilation...),

La mise en conformité de la scène, l'accessibilité de la salle bar aux handicapés, l'amélioration des conditions d'utilisation de la salle (faux plafond, menuiserie, volets roulants, peinture). Le système de ventilation vétuste sera remplacé. La possibilité d'ouvrir les fenêtres du côté de l'école de musique sera envisagée. Par contre, elles resteront fermées du côté des nouveaux logements en cours de réalisation.



Guy-Maxime Delplace

Adjoint à l'animation

"La salle des fêtes est, il faut le reconnaître, un bâtiment ancien. Un coup de neuf à l'aube du 3^{ème} millénaire lui fera le plus grand bien ! Elle sera plus accueillante, plus agréable. Et malgré qu'elle soit déjà beaucoup utilisée, on peut imaginer que s'y développent de nouvelles animations, qu'elle soit le théâtre de grands spectacles.

Sa situation en plein cœur de ville est un atout indéniable."

La piscine

Voilà un cas précis où les frais ont été minutieusement revus. D'une première estimation à 12 millions 7, on est passé à un autre projet s'élevant à 9 millions de francs... après avoir même envisagé la position extrême de la fermeture de l'équipement. Comme la salle des fêtes, la piscine fait l'objet de remarques par la commission de sécurité sur la non conformité du bâtiment par rapport aux dernières réglementations dans les domaines de l'installation électrique, l'accessibilité des handicapés, la sécurité imposée aux établissements recevant du public. Donc, dans un premier temps, les travaux consisteront à mettre le bâtiment en totale conformité avec la réglementation, à permettre l'accès aux handicapés. Ils permettront également la réhabilitation des vestiaires, douches, sanitaires et du hall. Le bassin, pour l'heure, reste en l'état et sera l'objet de la deuxième tranche programmée pour les années 1999 et 2000. Le premier chantier démarrera le 13 avril pour se terminer vers le 30 septembre 1998. La piscine sera, bien entendu, fermée à cette période.

Daniel Caes
Adjoint aux sports

"Neuf millions de francs : c'est un chiffre qui fait réfléchir ! Aussi, avec mes collègues, adjoints et conseillers, nous avons beaucoup pesé le pour et le contre. Décider la fermeture pure et simple, c'était choisir une solution de fuite en avant et quelque part de facilité. Nous avons préféré réhabiliter, rénover, sécuriser.

Cette sagesse a prévalu.

En effet, les croisiens, attentifs à leur patrimoine n'auraient pas compris que nous ne prenions pas en compte les 143 000 entrées annuelles dont 45 000 entrées gratuites pour les enfants des écoles et des centres de loisirs.

Et qu'auraient pensé les amateurs des activités telles que l'aquagym, la nage avec bouteille... (ces loisirs représentent 10 000 entrées).

Fermer c'était aussi oublier la vitalité du club nautique, ses adhérents, compétiteurs et amateurs, ses bénévoles.

C'est pour toutes ces raisons que nous avons voulu conforter et maintenir à Croix une installation sportive de qualité au service de la population."



Jean-Bernard Wyffels connaît bien la ville de Croix. Pas seulement parce qu'il y vit depuis 35 ans mais quand on a en charge la délégation des travaux et des comités de quartier, on connaît bien le terrain, les préoccupations des habitants. On apprécie réfléchir à de nouveaux projets propres à améliorer encore le cadre de vie et on aime regarder ce que l'on a contribué à réaliser.



Pourtant, Jean-Bernard Wyffels reste modeste. Il respecte, avant toute chose, le principe de

la concertation, de l'information que ce soit avec les habitants ou au sien de l'équipe municipale. Marbrier de Croisier, il s'y connaît en bâtiment. Il effectue actuellement son 3^e mandat au sein du conseil municipal. Il répond à quelques questions.

Pouvez-vous préciser en quoi consiste votre délégation ?

Il y a plusieurs domaines d'intervention. En matière de travaux, il s'agit d'établir la liste des projets à engager et à inscrire au budget. Ils sont le fruit des demandes ou des concertations engagées avec les Croisiens, les enseignants, les responsables associatifs et relayées par les différents adjoints ou conseillers municipaux. Ensuite, il faut suivre les travaux, vérifier les plannings de réalisation aux côtés des futurs utilisateurs, informer ensuite, notamment au niveau de la commission municipale des travaux, de l'évolution.

Enfin, au niveau urbanisme, je suis amené à participer à l'ensemble des grands projets aux côtés de tous les organismes tels que la CUDL, la SEM, la Ville renouvelée, les promoteurs publics ou privés.

Selon quels critères, déterminez-vous les projets amenés à être réalisés ?

Les projets émanent des Croisiens, des associations. Ils sont étudiés en commission, discutés en conseil d'administration. Ensuite la décision est prise ou non d'y donner suite.

La compétence, en matière de travaux, n'est pas uniquement municipale. D'autres instances comme le Conseil Général ou la CUDL interviennent. Comment gère-t-on cette situation ?

Il est, en effet, toujours difficile de faire comprendre aux riverains, fort légitimement soucieux de l'état de leur trottoir ou d'une route, que la réfection ne dépend pas uniquement de nous. Nous disposons d'enveloppes financières au niveau de la CUDL et du Conseil Général et travaillons en très étroite collaboration avec les techniciens. Je rappelle en outre que l'enveloppe de la CUDL est gérée par Alain Vampuybrouck, adjoint et conseiller communautaire, qui fait partie de la commission voirie de la CUDL et qui donc défend avec efficacité les dossiers croisiens.

A un autre niveau, nous avançons grâce à des rencontres régulières avec différents organismes sur les principaux projets comme la ville revouvelée, la zone franche, le contrat de rue, le SDAU.

Comment envisagez-vous le Croix de l'an 2000 ?

Nous disposons, aujourd'hui, d'une situation extraordinaire grâce à la politique d'acquisition que nous menons depuis plus de 20 ans !

Nous avons, durant toutes ces années, dépensé beaucoup d'argent pour racheter des habitations.

Cela nous a donné la possibilité de remodeler un centre ville en y implantant des équipements sportifs, culturels, des logements locatifs ou en accession à la propriété.

A St. Pierre, c'est la même chose. Nous avons engagé une œuvre de réhabilitation à long terme. Rappelons des

ouvrages tels que le Foyer St. Pierre, le fort Boulanger, la rue de Colmar, l'espace Lavoisier. Nous travaillons sur un ensemble de quartiers un peu à la fois, depuis de nombreuses années.

C'est un travail de longue haleine mais réalisé de manière intelligente, le tout en privilégiant la concertation avec la population car chaque grand projet est accompagné de réunions publiques. Alors, le Croix de l'an 2000, il y a longtemps qu'on le prépare !

Quels sentiments procure le fait de participer activement au remodelage de la ville ?

C'est passionnant d'apporter sa pierre à un avenir qui sera celui du premier siècle du troisième millénaire.

Quelle réalisation vous a le plus marqué ?

Il y en a deux. La première, c'est l'école de musique qui est une réalisation très moderne au niveau architectural et extraordinaire au niveau fonctionnel. Je rappelle que les architectes ont été primés pour cette réalisation.

Le deuxième, c'est l'école Pasteur car elle représente une merveilleuse coordination entre l'ancien et le nouveau bâtiment, très appréciée de tous. L'école Kléber sera réalisée dans le même esprit.

Vous êtes également élu aux comités de quartier. Que pouvez-vous en dire ?

Le fonctionnement s'améliore, la concertation est plus fructueuse.

Néanmoins, j'aimerais que de ces réunions émanent de véritables propositions et que, ayant eu connaissance à l'avance des questions devant être soulevées, nous puissions, nous élus, apporter de véritables réponses.

Des photos...
un excellent outil pour mieux
connaître la Convention
des Droits de l'Enfant



Des Droits à dire et à expliquer

Il y a deux ans Edith Engrand a créé une association "Mon droit m'a dit"... dont l'objectif essentiel est de promouvoir la convention internationale des Droits de l'Enfant. Une initiative consécutive à des consultations juridiques données à la Maison de la Famille où elle s'était aperçue à quel point les enfants étaient touchés par tous les problèmes qui pouvaient frapper une famille.

Depuis, elle est devenue Edith ABIGUIME et a donné naissance à une jolie petite fille. Ces nouvelles charges de famille ne lui ont cependant pas fait perdre de vue ce qui la passionne véritablement. Et la voilà repartie, elle et les quelques membres de l'association, vers différentes actions visant à informer, éduquer, conseiller... et défendre la cause des enfants.

Le point d'ancrage demeure la superbe exposition photos de Gilbert CAMPIN illustrant remarquablement les 54 articles que contient la convention. Des opérations s'organisèrent autour d'elle, l'une au collège Boris Vian, l'autre lors des transculturelles de Roubaix ; enfin, en juin dernier dans la salle paroissiale de l'Eglise St. Pierre,

l'exposition fut accompagnée d'une conférence-débat portant sur les droits et devoirs des enfants.

L'avenir s'articule autour d'expériences nouvelles. La mise en place, tout d'abord "d'ateliers de vie quotidienne" en collaboration avec la caisse d'allocations familiales, la mairie de Croix et le fonds d'action sociale. Le but est de responsabiliser les parents dans leur rôle d'éducateur, réfléchir avec eux sur leur rôle quant à l'application des droits et des devoirs des enfants. Concrètement, ces notions seront abordées lors de séances hebdomadaires durant une année. L'une est réservée aux adultes le lundi de 14 h à 15 h, une séance spécifique pour les enfants aura lieu le vendredi de 18 à 19 h. A Croix, cet atelier prendra place à l'aumônerie, 4 Place de la Liberté (d'autres endroits sont prévus à Roubaix). Des interventions de professionnels sont envisagées telles que celles d'infirmier, de psychologue, de nutritionniste, d'inspecteur...

Ces ateliers sont gratuits, ouverts à tout croisien et peuvent être intégrés en cours d'année. Une séance d'information est prévue le 29 Octobre à 14 h.

La Convention Internationale des Droits de l'Enfant comprend 54 articles que nous pouvons résumer en dix principes :

- 1) Le Droit à la vie
- 2) Le Droit à la santé
- 3) Le Droit à l'Education
- 4) Le Droit à La Famille
- 5) Le Droit à la protection contre le racisme et autres formes de discrimination
- 6) Le Droit à la protection contre l'exploitation sexuelle et la maltraitance
- 7) Le Droit à la protection contre l'exploitation dans le travail
- 8) Le Droit à la protection contre la guerre et la privation de libertés
- 9) Le Droit à l'identité culturelle et religieuse
- 10) Le Droit à la protection

Ces principes peuvent nous sembler évidents. Ils masquent pourtant une réalité difficilement imaginable... Expliquer, sensibiliser, aider, informer, c'est la mission de "Mon Droit m'a dit..."

Le deuxième grand objectif demeure la présentation de la convention dans les écoles sous différentes formes, en fonction de la collaboration qui sera établie avec les enseignants. Là aussi "Mon Droit m'a dit" dispose de financements du fonds d'action sociale.

Et, bien sûr, l'association reste ouverte toute l'année à tous ceux qui pourraient avoir besoin d'elle et donc, en tout premier lieu, aux enfants. Car son souci est avant tout de leur venir, concrètement en aide.

Voilà un beau programme !

Pour tout renseignement :
Edith ABIGUIME
Présidente de "Mon Droit m'a dit..."
64, rue J.B Delescluse
Tél : 03 20 26 70 89



L'association "Mon Droit m'a dit..." regroupe deux juristes, un instituteur, le directeur de la Maison de la Famille de Roubaix, des parents, des enfants... Le Professeur Titran est membre d'honneur.

La propreté sur le terrain

Que la municipalité souhaite prendre à bras le corps le problème de l'emploi et de la réinsertion, quoi de plus louable ?

Qu'elle poursuive cet objectif sur le terrain par le biais d'actions aptes à satisfaire une partie d'une autre grande ambition, en l'occurrence celle de la propreté et du maintien d'une ville agréable à vivre, quoi de plus concret ? Ainsi donc la mise en place d'un chantier école, le 1^{er} septembre dernier, permettant à 12 anciens Rmistes, aujourd'hui en contrat CES, de prendre en charge le nettoyage des rues rejoint l'objectif de rendre la cité encore plus accueillante.

Attardons-nous ici sur le "volet" insertion de ce projet. Inser Croix (Association croisienne d'insertion) a donc, à côté de son atelier bois dont l'existence est, aujourd'hui, bien reconnue mis en place un nouveau chantier école. Il porte le nom d'Inser Vert puisqu'il a trait à l'environnement. Il concerne douze personnes, âgées de 20 à 49 ans, demandeurs d'emploi jusqu'alors depuis deux à trois ans, ayant pour beaucoup des charges de famille.

Jean-François, Moussa, David, Alain, Jean-Pierre, Dominique, Francis, Frédéric, Alki, Patrick, Jean-Luc et Serge, travaillent en équipe, en alternance le

matin ou l'après-midi depuis le 1^{er} septembre. Ils consacrent un mi-temps à l'exécution de leurs fonctions définies dans un cahier des charges (lequel fixe également les limites géographiques de leur intervention) et l'autre mi-temps à une formation plus générale et technique dans laquelle sont appréhendées des notions de peinture, de maçonnerie... Car l'objectif demeure, avant tout, le retour vers le monde du travail et ses contraintes, la possibilité de retrouver, d'ici un an, un emploi.



Leur tâche consiste à balayer le fil d'eau, à enlever les papiers laissés sur les trottoirs et la route. Elle est complémentaire du travail exécuté par le service municipal, chargé quant à lui du balayage mécanique, du nettoyage des places après les marchés et des poubelles. Rappelons en outre qu'il incombe aux habitants de nettoyer la partie du trottoir située devant leur domicile.

Rapidement, c'est un bilan tout à fait positif qu'a pu dresser Hervé Bossut

coordinateur technique, salarié d'Inser Croix. Sa mission, à lui, est double :

- il s'agit de s'assurer que le travail dans la ville est bien assuré.
- il lui faut également veiller à ce que les personnes qui sont sous sa responsabilité reprennent confiance en elles, suivent le rythme imposé...

Des résultats probants sont apparus non seulement du côté des salariés se sentant reconnus et utiles, mais aussi du côté des habitants. Avec ces derniers, de vrais échanges sont nés. Certains entreprennent de nettoyer le trottoir après le passage des balayeurs. Le résultat est visible au niveau de la rue plus propre qu'autrefois.

Bien sûr, il ne faut pas rêver, cela n'empêche pas certaines personnes de continuer à jeter des papiers sur la voie publique !

Mais la mission d'Inser Vert continue et le périmètre d'intervention a été étendu plus vite que prévu à la rue Jean Jaurès, la rue du Creusot, la rue de la Gare.

Un premier pas est fait.

Nous suivrons le parcours des salariés d'Inser Vert dans une future édition. Nous parlerons également de la propreté dans la ville sur un plan plus général car dans ce dossier, différents acteurs interviennent. A ce niveau, la collaboration de tous est nécessaire.

MARIONNETTES ET CIE

FESTIVAL

8^{ème}

DES
THEATRES

DE

A CROIX

MARION-
NETTES

**Sept ans, c'est l'âge de raison dit-on.
Alors, lorsqu'on compte une année
supplémentaire, imaginez où cela mène...
vers une 8^e édition du festival de
marionnettes tout-à-fait prometteuse !**

Bon, pour la troisième fois le festival change de dénomination et s'intitule, désormais "Marionnettes et Cie". Mais à part cela, les expériences passées ont façonné une sacrée capacité à connaître les goûts des différents publics, une aptitude à concocter un programme original et divertissant. "Un niveau relevé, plus de qualité" : voilà ce que propose la 8^e édition. Comme quoi on peut garder une âme d'enfant pour imaginer et écrire des spectacles tout à fait adaptés aux jeunes spectateurs - et aux autres - et être disposé à concevoir une semaine étonnante. Des spectacles bien dosés, bien répartis. Pas trop. Pas trop peu. Des séances à tarif unique. Un dîner spectacle. Dix compagnies participantes, 22 représentations. Un savant mélange d'émotions, de représentations de tout ce que le monde des marionnettes peut proposer. Avec, en plus cette année, une exposition très intéressante et inédite. Bravo Jean-Yves Ghislain ! Bravo La Guignotte ! Des dates à retenir : du 26 au 31 octobre 1997 pour des rendez-vous à ne pas manquer !

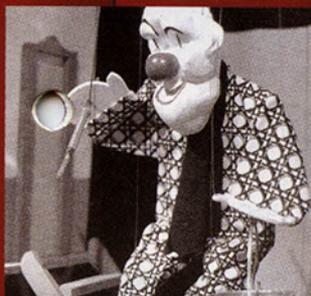
Dimanche 26 octobre à 15 h
Compagnie Ntina

Le Palabre des fées

Quand deux fées de continents différents se rencontrent, que font-elles ? Elles préparent des formules magiques à l'aide de substances étranges : un doigt d'humour, une mesure de chansons, une livre de poésie, un peu de magie.

Lundi 27 octobre : 10 h 30 et 18 h
Théâtre La Guignotte

Circus marionnettes



Sur la place du village, un petit matin, arrivent des êtres farfelus, riants, bruyants, extravagants, entourés de couleurs, de lumières, de musique et de strass, ce sont les

gens du cirque... Monde merveilleux, pleins d'illusions ils enflammeront l'imagination des enfants et les entraîneront dans un monde fou, fou, fou, où tout est rire, danse et jeu.

Lundi 27 octobre : 14 h 30 - 16 h 30
Théâtre des petits Bouffons

L'oiseau de pluie

Un matin que Gadaoum sort de sa maison, il trouve son village changé. Plus de rires, plus de danses, les habitants sont tristes et silencieux. Le soleil est de plus en plus gros et chaud et la pluie ne vient pas.

Mardi 28 octobre : 10 h 30 et 18 h
Théâtre des Mariolles

Le Prince des oiseaux

Max, le chien de Jules, vient de disparaître. Impossible de le retrouver ! Monsieur Bal console Jules en lui expliquant qu'il est peut-être parti au pays des oiseaux. Un drôle de pays qui se trouve sous la terre. Jules va

prendre son courage à deux mains pour retrouver son chien, comprendre le mystère des oiseaux, et essayer de leur venir en aide. Curieux, non ?



Mardi 28 octobre : 14 h 30 - 16 h 30
Théâtre de Jucada

Le caprice du soleil

C'est l'histoire du soleil qui ne veut pas se lever. Il se sent seul, il rêve de rencontrer la lune. Mais pour la trouver, il faut la nuit ! Alors un matin, Robert le fermier, se réveille mais...

Mercredi 29 octobre : 10 h 30 et 18 h
Théâtre La Guignotte

Le petit bonhomme de la lune

Un petit garçon parle aux enfants :

- Connaissez-vous l'histoire du petit bonhomme de la lune ? Tout là-haut dans le ciel existe sur la lune, un petit bonhomme, tout petit, petit, très très très gentil et magicien aussi. Si vous vous allongez l'été, quand il fait beau, sur le dos, à la belle étoile, si vous regardez sa planète et si vous y pensez très très fort, il vous entend.

Mercredi 29 octobre : 14 h 30 - 16 h 30
Théâtre Jaune Chameau

Le petit poucet

Poucet grimpa en haut d'un arbre et, dans la nuit, il aperçut la lumière d'une fenêtre... Inspiré et adapté du conte de Charles Perrault, ce spectacle de marionnettes à fils, vous entraînera, dans l'aventure trépidante de ce petit bout d'homme !



Judi 30 octobre : 14 h 30 - 16 h 30
Théâtre Hall

La bibliothèque enchantée

Avant tout était différent. Les amis de Silauré étaient heureux, ils rêvaient de voyages merveilleux, d'aventures extravagantes. Mais aujourd'hui, ils sont tristes, on n'entend plus leurs cris de joie. Que s'est-il passé ?

Judi 30 octobre : 10 h 30 et 18 h
Théâtre Babayaga

Le poisson doré

D'après le conte des Frères Grimm
Un pêcheur vit tranquillement là-haut sur la colline près du lac. Mais un jour, une pêche miraculeuse rend tout possible... Un poisson très particulier va exaucer ses vœux ! Peu à peu, le pêcheur et son épouse connaîtront la gloire et la richesse. Mais à trop en vouloir, on finit par se perdre ! Le pêcheur va vivre une bien étrange aventure.

Vendredi 31 octobre : 10 h 30 - 14 h 30
16 h 30 - Théâtre La Guignotte

Le magicien d'Oz

Entrez dans le monde merveilleux du Pays d'Oz, accompagnez la petite fille, l'épouvantail, le lion et l'homme de fer, aidez-les à trouver le courage, le cœur et l'esprit. Osez entrer dans un univers de rêve, réservé aux enfants.



EXPOSITION

Conte fantastique

L'exposition "Conte fantastique" se compose de cinq marionnettes de taille réelle (1,85 m de hauteur) animées par moteurs, auxquelles s'ajoutent des marionnettes de taille plus réduite, dessins, cartes et panneaux explicatifs sur les us et coutumes de Féerie. Entrez dans ce monde de Féerie à la rencontre des trolls, des nains, des farfadets, des sorcières et des fées.

Salle Jacques Brel du 26 au 31 octobre

Marionnettes et Cie
8^e festival de Marionnettes
Théâtre La Guignotte
Salle Jacques Brel - rue J. B. Delescluse

Renseignements et réservations
Tél. 03 20 89 24 92
Fax 03 20 98 38 22

Prix des places :
séances à 14 h 30 et 16 h 30
enfant, adulte : 20 F
groupe, étudiant, chômeur : 15 F
séances à 10 h 30 et 18 h
tarif unique 15 F

ANNIVERSAIRE

Les 50 ans de la MJC...
les festivités continuent.

Judi 23 octobre

Vendredi 24 octobre à 19 h 30

"Trois mémoires de là-bas à ici"

Lectures - Spectacles par la Manivelle Théâtre

"Mémoire italienne"

avec François Gérard, Muriel Huret, Claudine Vigneux.

Un parfum avec trois générations, de multiples personnages, des valises et des chansons... Emotions et sourires au rendez-vous.



Inauguration des 50 ans

"Dzien dobry pani, mémoire polonaise"

avec Géraldine Barbe et Jean-Maximilien Sobocinski.

Chaque personnage se présente et raconte le cheminement, depuis l'arrière, arrière... grand-père. Les récits se recourent. Deux chaises et le voyage commence...

"Mémoire d'Oran"

avec Saïda Jawad, Akli Menni et Fatiha Nacer

Une grand-mère restée "là-bas", un père et une jeune-fille. Une écriture pour une histoire émouvante parsemée de mots d'humour... Petites spécialités à déguster entre les lectures.

Tout public dès 12 ans.

Tarif : 60 Frs - 45 Frs - 30 Frs



Le temps de lire

**Du samedi 25 octobre
au mardi 28 octobre**

Exposition

"de la marge à la page"

Un géant mangeur de livres.

Il attend toujours vos livres pour les redistribuer ensuite aux jeunes des foyers et hôpitaux du secteur.

Samedi 25 octobre de 15 h à 18 h

Dimanche 26 octobre de 14 h 30 à 17 h 30

Mardi 28 octobre de 15 h à 18 h

Grand jeu autour du livre

"La magie du livre caché"

L'équipe d'animation de la MJC de Croix a créé en collaboration avec une technicienne Livre de Jeunesse et Sports un grand jeu autour du livre dans toute la MJC.

Ce jeu se déroulera par équipe.

Il y aura à la fois des épreuves physiques, techniques, intellectuelles et artistiques, le but étant de réunir le maximum d'indices permettant de trouver la formule magique finale. Ce jeu se jouera par équipes de quatre (maximum 9 équipes) qui auront à passer des épreuves dans les différentes pièces



Bon anniversaire, la MJC.



de la maison qui seront pour l'occasion transformées en pièces à frissonner, à croquer, à rêver...

Public : de 5-6 ans jusque 13 ans

Tarif : 10 Frs



Rony Coutteure est venu pour les 50 ans.

Samedi 25 octobre 20 h 30

"Veillez à écouter les histoires d'un soir"

Conteurs, passeurs de rêves, marchands d'images... 4 conteurs(ses) marieront leurs histoires avec avant tout le plaisir de vous faire plaisir.

Tarif : 30 Frs et 15 Frs

Dimanche 26 octobre à 17 h 30

"Heure du conte"

"Contes et Légendes" seront chuchotés à l'oreille des enfants

Tarif : 18 Frs et 12 Frs

Lundi 27 octobre de 15 h à 17 h

Animations autour du livre

avec La boîte à Hortense

Le Jeu du chat et de la souris avec l'association Dire-Lire

Tarif : 10 Frs

ANIMATION FIN D'ANNEE

St Nicolas sur les marchés

La vie commerciale est florissante dans notre commune. Croix est l'une des rares villes qui dispose de marchés vivants et animés. Les commerçants pensent déjà aux fêtes de fin d'année. Ils s'y préparent très vite car ils ont décidé de célébrer la St Nicolas et de raviver la tradition liée à ce personnage. A cette occasion, ils proposent diverses animations durant trois semaines, du 25 novembre au 14 décembre :

- Opération point rouge
- Fêtons St Nicolas
- Loterie



3 semaines d'animations sur les marchés.

Point rouge

Des articles en promotion avec affichage spécial et démonstrations (25/11 au 30/11)

Date :	Marché St Pierre		
Mardi	25/11	2/12	9/12
Vendredi	28/11	5/12	12/12
Dimanche	30/11	7/12	14/12
	Marché du Centre		
Mercredi	26/11	3/12	10/12
Samedi	29/11	6/12	13/12

Fêtons St Nicolas

St Nicolas circulera dans les allées du marché et distribuera des friandises.

Date :	Marché St Pierre	
Mardi	2/12	Vendredi 5/12
Dimanche	7/12	
	Marché du Centre	
Mercredi	3/12	Samedi 6/12

Loterie

Des lots par billet et affichage sur stand

Date :	Marché St Pierre	
Mardi	9/12	Vendredi 12/12
Dimanche	14/12	
	Marché du Centre :	
Mercredi	10/12	Samedi 13/12

9 NOVEMBRE 1997

Show-expo des Cycles Barelli

Salle du Créchet 9 h à 18 h

14/15/16 NOVEMBRE 1997

Exposition de conchyliologie

Salle Dedecker

15 NOVEMBRE 1997

Audition de Ste Cécile de l'Accordéon club

Eglise St. Pierre à CROIX
durant la messe de 18 h 30
(pré-audition à 18 h)

21/22 NOVEMBRE 1997

Collecte de sang

Salle Dedecker

23 NOVEMBRE 1997

Concert Ste. Cécile de la Musique Municipale

Salle Dedecker à 16 h

30 NOVEMBRE 1997

20^{ème} Anniversaire du LCR Croix Centre

Salle Dedecker
(voir page anniversaire)

30 NOVEMBRE 1997

Exposition vente des Paralysés de France

Foyer du Créchet de 11 à 17 h 30
(à 15 h, Chorale et Animation suivie d'un goûter)

DU SAMEDI 29 NOVEMBRE AU

VENDREDI 6 DÉCEMBRE,

Venez faire votre Marché de Noël

à la MJC/MAISON POUR TOUS de CROIX.

Y seront mis en vente des objets réalisés par l'Equipe d'Animation. (Décorations, nappes, tabliers, cartes de vœux, sapins en tissus...).

CALENDRIER MARIONNETTES

Le petit Valentin

12-19-26 novembre

C'est une nuit comme les autres dans la chambre de Valentin, mais Valentin ne sait pas dormir, alors, dans la pénombre, ses jouets, les meubles, les arbres à la fenêtre, prennent vie peu à peu. Rêve ou réalité, dans quel voyage, vers quel pays, partira Valentin ?

Le père Noël tête en l'air

10 décembre

Il n'est pas raisonnable cette année le Père Noël, à son âge, vouloir grimper en haut d'une montagne de glace, pour jouer au toboggan, quelle drôle d'idée. Arriva ce qui devait arriver... une chute vertigineuse et un pauvre Père Noël, tombant sur la tête perdant la mémoire, oubliant même son nom. Rien de grave, rassurez-vous, mais embêtant malgré tout. Nous sommes presque le... 25 décembre.

Le tour du monde du Père Noël (Création) 3 - 23 - 26 - 30 décembre

Si le Père Noël aime offrir des cadeaux, il aime aussi voyager. Et chaque année, il va dans de lointains pays, où il n'y a pas toujours de cheminée, où parfois il fait chaud ou froid. Des pays aux quatre coins du monde, où les enfants n'ont pas toujours la même couleur de peau. Montez avec lui sur son traîneau et découvrez des paysages, des cultures différentes. Le regard, le sourire des enfants devant ce personnage que l'on ne voit qu'une fois par an et qui sait aussi être drôle, tendre et émouvant.

La saison 1997/98 :

Broc - Festiv'

Le 27-Septembre dernier, c'était la fête dans les quartiers.

*Fonds de grenier et animations diverses
ont égayé les rues que ce soit à la Mackellerie,
à St Pierre, Place des 3 Sources ou encore à la Planche Epinoy.*

*Profitant d'un bel été indien,
la manifestation a connu un franc succès.*

